



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

revalorisation

Question écrite n° 45111

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui dresser le bilan des forums des métiers porteurs tenus dans toute la France pendant l'année écoulée.

Texte de la réponse

Si les différentes manifestations de présentation des métiers peuvent être regroupées sous le terme générique « forum des métiers », cette appellation ne correspond pas pour autant à un label officiel. Il est dès lors difficile d'établir un bilan exhaustif de ces actions, qui s'inscrivent dans un large éventail, en ce qui concerne les formes qu'elles peuvent prendre, les promoteurs qui en sont à l'origine et l'implication de l'éducation nationale. Les formes des manifestations de présentation de métiers avec la participation de professionnels peuvent aller de la simple réunion avec quelques artisans locaux dans un collège au cours d'une demi-journée consacrée aux métiers de bouche jusqu'à une manifestation nationale de plusieurs jours, non thématique, du type salon de l'Onisep. Entre ces pôles, on observe de nombreuses formes intermédiaires comme, par exemple, les conférences-débats dans une mairie ou une journée promotionnelle dans un centre commercial. Les publics, dont le nombre est en rapport avec le type de manifestation, peuvent être ciblés, soit en termes de niveaux de formation, soit en termes de domaines professionnels présentés, soit encore en fonction de critères de proximité géographique. On distingue également une assez grande variété d'initiateurs et promoteurs. De nombreux établissements scolaires (collèges et lycées) organisent pour leurs élèves, chaque année, des carrefours métiers. Des initiatives sont prises par des municipalités, des conseils généraux et des conseils régionaux. Des associations, des chambres consulaires, des éditeurs proposent aussi des manifestations. Dans la quasi totalité des cas, les services de l'éducation nationale, notamment les services d'information et d'orientation (centres d'information et d'orientation) et l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) avec ses trente délégations régionales sont parties prenantes des manifestations, soit comme partenaires invités, soit comme organisateurs. C'est à un peu plus de trois mille manifestations de type « forum des métiers » qu'ont participé les services d'information et d'orientation de l'éducation nationale en 2002, dernière année connue. Ce nombre est en augmentation régulière depuis plusieurs années. La grande diversité des actions rend peu aisée l'évaluation qualitative de l'impact à terme de ce genre de manifestation. Cependant, leur utilité semble être confirmée par l'accroissement, chaque année, de la demande tant de la part des jeunes et de leur famille que de la part des professionnels. La fréquentation toujours plus importante laisse penser qu'il s'agit d'un moyen d'informer les jeunes sur les métiers et les formations bien adapté à leurs attentes.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45111

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5944

Réponse publiée le : 2 novembre 2004, page 8651